
La mise au jour des enjeux éthiques de la profession enseignante : le focus group, une bonne méthode ?

Christiane Gohier*, France Jutras*, Luc Desautels*

**Département d'éducation et pédagogie*

Université du Québec à Montréal

C.P. 8888, Succursale Centre-Ville

Montréal, Québec H3C 3P8

Canada

gohier.christiane@uqam.ca

***Département de pédagogie*

Faculté d'éducation

Université de Sherbrooke

Sherbrooke, Québec J1K 2R1

Canada

france.jutras@usherbrooke.ca

****Département de philosophie*

Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption

180, rue Dorval

L'Assomption, Québec J5W 6C1

Canada

luc.desautels@collanaud.qc.ca

RÉSUMÉ : *La question de l'éthique en enseignement a fait l'objet de plusieurs développements théoriques. Peu de recherches se sont penchées sur le point de vue des enseignants concernant les préoccupations éthiques vécues dans l'exercice de leur profession. Une recherche portant sur ce thème a été réalisée auprès d'enseignants québécois de l'ordre collégial en utilisant la méthode du focus group. L'analyse partielle des données permet de mettre au jour plusieurs préoccupations qui ont trait à diverses dimensions de la profession enseignante et ressortissent à des enjeux qui débordent les cas de figure rapportés. On propose une réflexion sur l'adéquation de la méthode en regard de l'objet de recherche.*

MOTS-CLÉS : *Préoccupations, dimensions et enjeux éthiques ; profession enseignante ; collégial ; focus group.*

Les questions d'ordre éthique font partie du discours des sociétés occidentales depuis la Grèce Antique puisque l'organisation et l'harmonie sociales dépendent du comportement envers l'autre, individu autant qu'acteur social. Dans les sociétés de la modernité avancée, les préoccupations éthiques reflètent l'état d'un monde en mutation caractérisé par la globalité et la complexité. La cohabitation avec l'autre rendue complexe par les flux migratoires et la mixité culturelle des sociétés, l'avènement des technologies de l'information, autant que la mondialisation et la globalisation des marchés accentuant la fracture sociale entre riches et pauvres provoquent en effet une résurgence des questions d'ordre éthique. Qui est l'autre et comment vivre avec cet autre ? Les réponses sont multiples, mais tendent à privilégier une éthique réflexive à une morale prescriptive. Le monde de l'éducation, lui-même en transformation, n'échappe pas à ce questionnement.

Si beaucoup d'écrits ont été produits sur les questions d'éthique en enseignement ou en éducation, dont ceux de Reboul (1992), Imbert (1987) et Meirieu (1991), peu se sont penchés sur les représentations qu'ont les enseignants des dimensions et des enjeux éthiques de leur profession. C'est ce que la recherche dont nous rendons compte ici tente de faire en interrogeant des enseignants de l'ordre collégial sur ce qu'ils identifient comme des préoccupations éthiques dans l'exercice de leur profession. Pour réaliser cette enquête, la méthode du focus group a été utilisée. Une analyse partielle des données nous permet de mettre au jour ces préoccupations se rapportant à certaines dimensions de la profession, d'induire certains enjeux qui les sous-tendent et de nous interroger sur la pertinence de cette méthode au regard du sujet de recherche.

1. Les enjeux éthiques de la profession enseignante

1.1 Les préoccupations et les enjeux éthiques

Qu'il soit conçu comme une profession par certains ou comme un art par d'autres, l'enseignement est considéré par tous les intervenants du monde de l'éducation comme un acte complexe requérant plusieurs compétences, dont, au premier chef, celle d'entrer en relation avec l'autre. C'est ce que confirme une enquête menée par Desaulniers et Jutras (2006) auprès d'enseignantes et d'enseignants du primaire et du secondaire au Québec¹. « Quand on parle d'éthique professionnelle enseignante, la plupart des gens pensent immédiatement à la relation pédagogique, aux qualités humaines nécessaires pour enseigner, à la justice et à l'équité dans la relation avec les élèves, à la place du corps et de la sexualité, à l'intimité dans cette relation » (p.116).

Mais l'aspect relationnel de l'intervention éducative auprès des étudiants n'épuise pas toutes les dimensions éthiques de la profession enseignante. D'une part, l'enseignant doit établir des relations avec d'autres acteurs de la profession

¹ Cette enquête a été réalisée avec G. A. Legault auprès de 2236 enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire du secteur public dans diverses régions du Québec. Elle portait sur la crise d'identité professionnelle et le professionnalisme (Desaulniers, Jutras, 2006, p.85).

enseignante, dont les collègues, parents et administrateurs scolaires. D'autre part, il s'interroge sur ses valeurs, sur les finalités de son acte, sur son rapport au savoir et son souci de l'actualiser, de même que sur ses choix en matière de pédagogie et d'évaluation. Les dimensions éthiques de l'enseignement sont donc de nature diverse et se traduisent par une réflexion sur des objets ou des situations qui, dans l'exercice de la profession, suscitent des questionnements, voire des dilemmes dans l'orientation de la conduite envers l'autre. Elles peuvent être perçues à travers le prisme de prescriptions déontologiques intériorisées ou à travers le filtre du regard et de l'échelle de valeurs personnelles (Gohier, Jeffrey, 2005 ; Gohier, Jutras, Desautels, 2007).

Les préoccupations et décisions d'ordre éthique recèlent par ailleurs des enjeux pour les différents acteurs du milieu éducatif qui ont une portée plus grande que les retombées immédiates d'un geste circonstancié. Qu'est-ce qui est mis en jeu dans les interrogations et les décisions, le bien-être des étudiants, leur réussite, l'intégrité des enseignants ?

Cette conception de l'interrogation éthique s'inscrit dans la tradition de l'éthique réflexive thématisée entre autres par Ricoeur (1990) et Ferry (2002). Elle relève également de l'éthique appliquée « centrée sur la prise de décision éclairée par des personnes dans des situations concrètes où les solutions habituelles sont inefficaces ou inexistantes » (Desaulniers, Jutras, 2006, p.36). Cette approche adopte une démarche inductive et interactive qui réserve le rôle premier aux acteurs, selon le contexte de leur pratique professionnelle (Legault, 1997, Desautels, 2005).

1.1. Les enseignants et les étudiants de l'ordre collégial

Les préoccupations et les enjeux éthiques sont présents dans tous les cas où il y a une situation d'enseignement et à tous les ordres d'enseignement, du préscolaire à l'université. Les professeurs auxquels nous nous sommes intéressés dans le cadre de cette recherche enseignent à l'ordre collégial. Au Québec, cet ordre d'enseignement se situe après le secondaire, l'étudiant ayant alors 11 années de scolarité. Il fait donc partie, avec l'université, des deux ordres d'enseignement que l'on qualifie d'enseignement postsecondaire ou supérieur.

Les établissements de l'ordre collégial forment une population étudiante, généralement âgée de 17 à 19 ans, qui se destine à l'université (pré-universitaire) ou au marché du travail (formation technique). Dans le premier cas, la formation sera de deux ans et dans le second, de trois ans avec un diplôme donnant accès à un emploi ne requérant pas une formation universitaire. Par exemple, en sciences de la nature (formation pré-universitaire), le diplômé devra compléter une formation universitaire s'il veut devenir médecin ou infirmier bachelier alors qu'en soins infirmiers (formation technique), le finissant pourra postuler, sans autre diplôme, un emploi d'infirmier technicien en milieu hospitalier. Au-delà du type de diplôme décerné, l'ordre collégial a pour mandat d'assurer une formation fondamentale, tant sur le plan des contenus que sur celui des processus d'apprentissage et une formation générale qui transcende la spécificité des programmes (Gohier, 1990). Un tronc commun à tous les programmes, constitué de cours de philosophie, de français,

d'anglais et d'éducation physique contribue à assurer cette formation. Depuis 1993, les objectifs visés par les programmes d'études s'expriment en termes de compétences à maîtriser, incluant la compétence à porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine (Gohier, Laurin, 2001).

Les enseignants ont une formation disciplinaire, avec un diplôme de 1^{er}, 2^e et parfois de 3^e cycle universitaire. Ils n'ont pas de formation spécifique en éthique, sauf les enseignants de philosophie, sans qu'ils soient pour autant des spécialistes en philosophie éthique. Ils enseignent soit au secteur préuniversitaire ou technique ou dispensent des cours de formation générale.

2. Les objectifs et la méthodologie de la recherche : le focus group

Compte tenu du mandat dévolu au collégial, de la formation diversifiée des enseignants et de l'âge critique au plan relationnel des étudiants, jeunes adultes, auxquels ils enseignent, il nous est apparu intéressant d'aller interroger ces enseignants sur ce qu'à l'aune de leur expérience, ils identifient comme des enjeux éthiques dans l'exercice de leur profession. Les données recueillies lors de ces entretiens serviront par ailleurs à l'élaboration d'un questionnaire qui sera envoyé à un large échantillon du corps professoral.

Ayant pour objectif la mise au jour des préoccupations et des enjeux éthiques de la profession enseignante au collégial, tels qu'identifiés par les enseignants, nous avons opté pour la méthode du focus group. La méthode du focus group ou groupe de discussion (Geoffrion, 1992 ; Krueger, 1998 ; Morgan, 1997) permet de réunir des personnes dans un climat de discussion libre, par ailleurs animée et thématiquement orientée par un animateur/chercheur. Dans ce contexte, la discussion est ouverte et permet la formulation ou l'énoncé d'un large spectre d'enjeux, à partir de quatre ou cinq thèmes déterminés par le cadre théorique, selon un guide d'animation préétabli. Cette formulation ne se fait cependant pas en vase clos, mais dans le contexte d'une discussion qui favorise l'échange et la réflexion avec des pairs que ne permettent pas, par exemple, des entrevues réalisées sur une base individuelle.

Les données ont été recueillies auprès de six groupes de discussion dans lesquels les enseignants ont été réunis en fonction du secteur où ils enseignent, pré-universitaire, technique ou de la formation générale, à raison de deux groupes de discussion par secteur, dans des collèges différents, dont quatre étaient situés dans les grands centres urbains et deux en région. Le guide d'animation comporte neuf questions, dont sept plus centrales. Après avoir parlé de leurs principales préoccupations en regard de leur métier d'enseignant, les personnes sont appelées à identifier celles qu'elles jugent d'ordre éthique. Les participants sont recrutés sur une base volontaire. Le nombre de participants par groupe, hommes et femmes, se situe entre 5 et 11. Leur expérience varie, certains étant au début, d'autres à mi-temps ou en fin de carrière. La durée de la rencontre est de deux heures. Les données sont enregistrées, en sus des notes prises par un observateur en séance. Une

analyse de contenu a été effectuée à l'aide de catégories mixtes, préétablies et émergentes (Paillé et Mucchielli, 2003).

3. Quelques données émergentes de l'analyse des premiers focus group

L'analyse des deux premiers focus groups, à la fois partielle et provisoire, puisqu'elle sera à recadrer avec l'analyse de l'ensemble des données, permet de mettre au jour certaines préoccupations éthiques appartenant à des dimensions de la profession enseignante qui renvoient à des enjeux éthiques. Les deux groupes réunissaient des enseignants du secteur préuniversitaire dans des collèges situés l'un dans un grand centre urbain, l'autre en région. L'analyse porte sur toutes les questions discutées, principalement celle ciblant spécifiquement les préoccupations éthiques, car certains éléments revenaient récurrentement dans la discussion ou encore étaient abordés à différents moments de la rencontre.

Les préoccupations identifiées par les enseignants sont de nature diverse et concernent plusieurs dimensions et différents acteurs de la profession enseignante. Elles ont été regroupées selon qu'elles avaient trait au rapport aux personnes, autres acteurs et étudiants ; au rapport à la profession ; au rapport à l'autorité ; au rapport à l'enseignement : pédagogie, contenu des cours, évaluation. Ces catégories représentent autant de dimensions de la profession enseignante. Les préoccupations exprimées traduisent des enjeux pour les acteurs concernés. Celles qui sont formulées ici rapportent, en les synthétisant, les propos des participants aux focus groups, alors que les enjeux énoncés relèvent d'une analyse inductive de ces propos.

Rapport aux personnes :

Étudiants :

On déplore le fait que les étudiants consentent peu d'effort et de temps à leurs études, remettent les travaux en retard et plagient de plus en plus, entre autres en copiant des informations glanées sur l'Internet. Si ce constat concerne l'attitude des étudiants, les enseignants considèrent qu'ils se doivent de faire prendre conscience aux étudiants de ces attitudes de « consommateurs » et qu'ils doivent sanctionner le plagiat, tout en n'interdisant pas le recours à l'Internet comme source d'information.

Enjeu : Former un citoyen consommateur responsable.

On déplore également le grand taux d'absentéisme chez les étudiants. À cet égard, la question d'équité envers les étudiants est abordée. En fonction des règles institutionnelles établies, qui limitent le nombre d'absences sous réserve d'échouer le cours, certains se posent des questions sur la rigueur dans l'application de la règle. Doit-on accepter certains écarts à la règle, à quelles conditions ? Si on le fait, est-ce équitable envers les autres étudiants ?

Enjeu : Former dans le respect des règles.

On aborde également la question du degré de proximité ou d'intimité acceptable avec un étudiant. La question des relations amoureuses ou sexuelles se pose, mais

au-delà, celle d'intimité, par exemple dans le fait d'accepter une invitation (à une partie, une rencontre) en dehors de l'établissement scolaire. Peut-on prodiguer des conseils à ces jeunes sur leur vie personnelle ? Jusqu'à quel point doit-on accepter des attitudes familières ?

Enjeu : Former dans le respect de la démarcation entre les sphères privée et publique.

On se questionne sur l'attitude que l'on doit adopter envers les étudiants venant de milieux socioéconomiquement défavorisés ou envers les étudiants handicapés : doit-on abaisser les exigences académiques ? Doit-on consacrer plus de temps à ces étudiants ? Est-ce juste par rapport à l'ensemble des étudiants ? Cette même question est reprise par rapport au niveau de préparation des étudiants et à leurs capacités : doit-on consacrer plus de temps aux plus faibles au détriment du temps consacré aux plus forts ? Doit-on « niveler » vers le bas ?

Enjeu : Former en conservant des exigences et une qualité académiques.

On s'interroge sur le caractère confidentiel de certains propos tenus par les étudiants et qui ont parfois trait à leur vie personnelle. Au-delà de leur caractère confidentiel, l'enseignant doit-il intervenir auprès de ces étudiants ? Certains soulignent le fait qu'ils n'ont pas été formés en relation d'aide ? Où poser la limite ?

Enjeu : Former dans les limites de sa compétence.

Collègues :

On se demande quelle attitude on doit avoir envers un collègue dont un étudiant dénonce une pratique jugée inacceptable. Doit-on en référer au responsable départemental, doit-on et peut-on en parler à ce collègue ? La même question se pose quand on juge un collègue incompetent.

Certains déplorent les commentaires négatifs tenus sur certains collègues et certaines médisances qui peuvent nuire à la personne.

Enjeu : Enseigner dans un souci de collégialité et de justice.

Rapport à l'autorité :

Par rapport à la demande ministérielle d'uniformisation des plans de cours (contenus, évaluations, approche par compétences), certains revendiquent leur individualité et leur liberté académique. Sur le plan éthique, par rapport aux étudiants, on déplore l'abaissement des standards (exigences de réussite) et l'esprit clientéliste qui émanerait des directives du ministère de l'Éducation. On se questionne sur la conduite à prendre : se conformer à la demande de l'institution et du Ministère ou appliquer ses propres critères (plus élevés).

À quelles finalités doit-on souscrire ? À la vision humaniste prônée dans différents programmes qui s'intéressent au développement de la personne ou à l'approche par compétences et à l'acquisition de compétences spécifiques ?

Certaines personnes assumant la fonction de responsable du département (responsable de la coordination départementale) vivent un dilemme éthique quand elles doivent prendre certaines décisions ou faire certaines représentations auprès de l'administration de l'établissement pour le bénéfice du département qui vont à l'encontre de leurs valeurs personnelles.

Enjeu : Enseigner selon le mandat conféré par le Ministère ou l'institution ou selon ses valeurs.

Rapport à la profession :

En soulevant la question du professionnalisme, on souligne le fait que les enseignants ne sont pas évalués, que certains ne mettent pas leurs connaissances, disciplinaires et pédagogiques, à jour, ce qui a des répercussions sur la qualité de l'enseignement prodigué aux étudiants.

Enjeu : Enseigner et faire preuve de compétence.

Faire preuve d'honnêteté intellectuelle, être capable de se remettre en question et de débattre des questions relatives à sa discipline relève de l'éthique.

Enjeu : Enseigner et faire preuve d'intégrité intellectuelle.

On aborde la question de la démarcation entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Jusqu'à quel point la première peut-elle interférer avec la seconde. Si un enseignant a des problèmes personnels, par exemple, peut-il s'absenter ou doit-il au contraire passer outre et assurer son enseignement ?

Enjeu : Enseigner et établir une démarcation entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

On souligne également certains conflits entre les intérêts corporatifs des enseignants et ceux des étudiants. Les comités de révision de note sont entre autres mentionnés, les décisions favorisant le plus souvent les professeurs dont on déplore la complaisance.

Enjeu : Enseigner et faire preuve d'intégrité professionnelle.

Rapport à l'enseignement :

Pédagogie :

Certains posent comme un dilemme le fait de préférer une pédagogie traditionnelle, et de la pratiquer, alors que le Ministère et l'institution prônent une pédagogie active.

Enjeu : Enseigner selon le mandat conféré par le Ministère ou par l'institution ou selon ses valeurs.

Contenus de cours :

Le choix des contenus de cours différant selon les professeurs, on se demande si c'est équitable pour les étudiants qui suivent un cours avec un même intitulé, mais ne reçoivent pas la même formation.

Enjeu : Enseigner dans le souci d'assurer une formation homogène.

Le choix de certaines oeuvres, littéraires entre autres, pose aussi question, par exemple les oeuvres, même parmi les classiques, qui mettent en scène la violence, le suicide ou, dans certains cas, la pornographie. Comment peuvent-elles affecter des jeunes à la fin de la période d'adolescence qui vivent parfois une crise existentielle et sont en perte de repères ?

L'affirmation de la relativité des savoirs insécurise les étudiants qui sont à la recherche de repères : jusqu'où peut-on aller dans ce sens ?

Enjeu : Enseigner dans le respect de la sensibilité psychique et émotive des étudiants.

Évaluation :

Que faire avec un étudiant qui obtient une note juste au-dessous de la note de passage ? Doit-on le faire passer, au risque d'être inéquitable envers les autres étudiants ou le faire échouer, au risque de décourager l'étudiant et de le faire « décrocher » ?

Si on constate qu'un étudiant n'a aucun talent dans le domaine dans lequel il s'est inscrit et subira un échec tôt ou tard, au cours de sa formation ou dans ses démarches pour l'obtention d'un emploi, doit-on lui en faire part ?

Enjeu : Évaluer dans le souci de la trajectoire de formation de l'étudiant et du maintien aux études.

4. Le focus group, une bonne méthode pour des questions d'ordre éthique ?

Comme le donne à voir l'analyse partielle des données, le focus group s'est avéré une méthode de collecte de données adéquate dans le cadre d'une recherche sur des questions d'ordre éthique dans le cadre d'une pratique professionnelle, plus spécifiquement de l'enseignement. Les participants ont en effet formulé des préoccupations d'ordre éthique.

Les chercheurs ayant participé aux rencontres, à titre d'animateur ou d'observateur, ont par ailleurs noté certaines observations lors du déroulement des discussions. Les participants mettent un certain temps avant d'entrer dans le sujet. Bien qu'ils connaissent d'avance le thème de la discussion, ils n'ont pas reçu les questions spécifiques avant la rencontre. Il y a donc, d'une part, une période de réflexion nécessaire avant d'entrer dans le vif du sujet et, d'autre part, une période d'acclimatation ou d'adaptation au groupe. Les participants ayant été recrutés sur

une base volontaire, selon leur secteur et programme d'enseignement, certains se connaissent, d'autres pas. Dans un cas comme dans l'autre, il y a une certaine gêne à se livrer spontanément, d'autant qu'il s'agit de questions éthiques, délicates puisqu'elles touchent aux relations à l'autre. En partant d'une question plus générale, par exemple de préoccupations de tous ordres reliées à l'enseignement, les participants vivent une première forme d'interaction qui permet de briser la glace et de créer un climat de confiance permettant d'aborder des questions plus délicates.

L'intérêt du focus group réside dans le fait de recueillir les opinions des personnes formulées dans le cadre d'une discussion, en pensant que la dynamique et les échanges qui se créent entre les personnes les aident à développer leur réflexion. On a en effet pu constater, lors des rencontres, que les interventions de certains enseignants en suscitaient d'autres chez leurs collègues. Cependant, et c'est là une limite inhérente à la méthode, le fait qu'il y ait dévoilement en public de ses préoccupations inhibe l'expression de certains témoignages personnels trop compromettants pour la réputation de la personne ou pour son estime de soi.

5. Conclusion

L'analyse de deux focus groups a permis de mettre au jour des préoccupations relevant de dimensions éthiques de l'enseignement et ressortissant à des enjeux éthiques qui débordent les différents cas de figure rapportés. L'analyse de l'ensemble du corpus permettra de voir si ces catégories sont récurrentes et s'il y aura émergence d'autres types de préoccupations. Les éléments rapportés ici en montrent déjà la variété et sont riches d'enseignement pour qui veut connaître les préoccupations et enjeux éthiques de la profession enseignante au collégial.

La méthode du focus group s'est avérée un instrument de collecte de données intéressant puisqu'elle a permis de mettre au jour ces préoccupations. De plus, comme dispositif de recherche, elle produit une retombée qui n'est pas sans intérêt, puisqu'elle permet à des collègues de se rencontrer pour discuter de préoccupations d'ordre éthique, souvent communes, vécues dans le cadre de l'exercice de leur profession. N'est-ce pas là un premier pas vers la pratique de la collégialité, éminemment éthique, puisqu'elle représente le rapport à l'autre, collègue ?

Remerciements :

Les auteurs tiennent à remercier Marianne St-Onge de sa précieuse collaboration à titre d'assistante de recherche ainsi que le Conseil de Recherche en Sciences humaines du Canada pour le financement de la recherche.

Bibliographie

- Desautels, M.P. et Jutras, F. (2006). *L'éthique professionnelle en enseignement : Fondements et pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Desautels, L. (2005). *Une approche d'éthique appliquée dans les cours de philosophie éthique au collégial : présence et incidence sur l'intérêt et la réussite des élèves*. Thèse présentée à l'Université Laval dans le cadre d'un programme offert à l'Université de Sherbrooke en vertu d'un protocole d'entente avec l'Université Laval.
- Ferry, J.M. (2002). *Valeurs et normes. La question de l'éthique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Geoffrion, P. (1992). Le groupe de discussion. Dans B. Gauthier (Dir.). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 311-335.
- Gohier, C. (Dir.). (1990). *La formation fondamentale*. Montréal : Logiques.
- Gohier, C. et Jeffrey, D. (Dir.). (2005). *Enseigner et Former à l'éthique*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Gohier, C. et Laurin, S. (Dir.). (2001). *Entre culture, compétence et contenu : la formation fondamentale, un espace à redéfinir*. Montréal : LOGIQUES.
- Gohier, C., Jutras, F. et Desautels, L. (2007). Mise au jour des enjeux éthiques de la profession enseignante au collégial. *Pédagogie collégiale*, vol.20, no.2, 30-35.
- Imbert, F. (1987). *La question de l'éthique dans le champ éducatif. Pour une praxis pédagogique II*. Vigneux : Éditions Matrice.
- Krueger, R.A. (1998). *The Focus Group Kit*. Thousand Oaks : Sage.
- Legault, G.A. (Dir.). (1997). *Enjeux de l'éthique professionnelle. Tome II. L'expérience québécoise*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Meirieu, P. (1991). *Le choix d'éduquer. Éthique et pédagogie*. Paris: ESF.
- Morgan, D.L. (1997). *Focus Groups as Qualitative Research*. Thousand Oaks : Sage.
- Paillet, P. et Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Reboul, O. (1992). *Les valeurs de l'éducation*. Paris : Puf.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.